

Congo Hold-up



Congo Hold-up, la plus grande fuite de documents sensibles d'Afrique, révèle comment la banque privée BGFI a été utilisée pour détourner des fonds publics et des ressources naturelles de la RD Congo, principalement pour l'en-

richissement de l'entourage de l'ancien président Joseph Kabila. Les données de Congo Hold-up comprennent plus de 3,5 millions de documents internes de la BGFI, et les détails de millions de transactions, partagés

avec Le Soir et 18 médias par la Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique et Mediapart. Une enquête de six mois coordonnée par le réseau d'investigation EIC. Le Soir et ses partenaires de l'enquête

Congo Hold-up publieront au cours des prochaines semaines des articles qui exposeront en détail les astuces utilisées par la BGFI et ses clients pour dissimuler la corruption endémique et le détournement de l'argent public.

ENQUÊTE

Les « interférences » du régime facturées 2 millions à Forrest

En 2014, le milliardaire belge a reçu 2 millions de dollars de la banque d'affaires secrète du clan Kabila sur son compte personnel. Objectif : le convaincre de céder sa propre banque, BCDC. Dans un courriel, Forrest dénonçait les « interférences du pouvoir congolais ». Finalement, le Belge n'a pas cédé ses parts. Mais a-t-il rendu les 2 millions ?

LOUIS COLART
AVEC Y. P. (MEDIAPART) ET EIC

Kwanza Capital. Le nom devenu sulfureux de l'ex-banque secrète du clan de Joseph Kabila. Créée en 2014 par le frère adoptif de l'ancien président, Francis Selemani, elle était détenue à 80 % par un administrateur de la branche congolaise de la banque BGFI. Le reste appartenait à l'entreprise Sud Oil, une autre société occulte du réseau Kabila. Sud Oil a siphonné à elle seule quelque 92 millions de dollars d'argent public, comme l'ont révélé *Le Soir* et ses partenaires du projet Congo Hold-up, basé sur 3,5 millions de documents confidentiels issus de la banque BGFI, obtenus par Mediapart et l'ONG PPLAAF, et coordonné par le réseau de médias EIC.

Kwanza était d'ailleurs dopée aux fonds publics détournés par Sud Oil en sa faveur. Au moins 23 millions de dollars (20,4 millions d'euros), passés via des comptes de la BGFI en République démocratique du Congo (RDC), alors dirigée par... Francis Selemani. Le même qui contrôlait réellement Kwanza Capital. Le conflit d'intérêts élevé au rang d'art.

Kwanza voulait racheter la BCDC

Mais le grand dessein de Francis Selemani pour Kwanza est ailleurs. Il a tenté, finalement sans succès, de racheter deux banques congolaises : la Biac et la Banque commerciale du Congo (BCDC), cette dernière étant contrôlée à l'époque par le célèbre milliardaire belge George Forrest, l'homme fort de Lubumbashi (sud de la République démocratique du Congo) depuis des décennies.

Le projet était pour le moins sulfureux : permettre à la famille du président Kabila de posséder une banque, en plus de la gestion de fait qu'elle exerçait déjà sur la BGFI RDC, aurait représenté un risque élevé de fraude et de blanchiment.

BCDC, quatre lettres qui rappellent le passé clinquant de la Belgique. La banque a longtemps été dirigée par un Belge, Yves Cuypers. Entre 2007 et 2009, George Forrest rachète les parts de BNP Paribas-Fortis et 25,6 % cédés par la Belgoise, l'ex-Banque coloniale de la Belgique alors en cours de liquidation. La famille Forrest grimpe au final à près de 70 % des parts dans la BCDC. Forrest a pris le contrôle.

La Banque commerciale du Congo attire les convoitises. Elle est bien vue sur le marché. Kwanza et les kabilistes lorgnent sur cette banque réputée intègre, comme l'a relaté l'ONG The Sentry dans un rapport dès 2019. Du reste, l'Etat possède déjà un quart des participations.

Les tentatives de Kwanza de prendre

le contrôle de la BCDC franchissent un pas le 11 décembre 2014. La caisse noire du clan Kabila verse 2 millions de dollars (1,77 million d'euros) à George Forrest, selon les documents Congo Hold-up. Deux millions transférés sur son compte personnel...

Les ex-dirigeants de Kwanza ont tous refusé de commenter, tout comme Francis Selemani. En revanche, le milliardaire belge nous a fait parvenir - dans un premier temps - quelques explications.

« George Arthur Forrest a été sollicité par l'Etat congolais pour lui céder 25 % de ses parts dans la BCDC », avoue le Groupe Forrest. « Après de multiples discussions, M. Forrest a finalement accepté de céder, à moyen terme, 25 % de ses parts dans la BCDC, le temps de stabiliser, développer et renforcer les activités de la banque. Dans un souci de conformité et de pérennité, M. Forrest a exigé que ces parts ne soient pas cédées à l'Etat congolais, mais à une institution financière reconnue. De plus, M. Forrest avait énoncé des exigences très strictes au niveau de la traçabilité des fonds qui auraient servi dans la transaction. »

Plusieurs candidats se montrent alors intéressés. Dont Kwanza Capital, reconnaît le patriarche de 81 ans. « Cette société a émis une manifestation d'intérêt et des discussions ont commencé. C'est dans le cadre de ces discussions que Kwanza Capital a versé une garantie de 2.000.000 USD, une pratique courante dans ce type de négociation », justifie le groupe du milliardaire.

Des courriels saisis par la justice

Le ton était moins conciliant dans un courriel rédigé par George Forrest lui-même. C'était le 26 février 2014, un peu moins d'un an avant le fameux virement de Kwanza. Forrest prépare un modèle de lettre destiné au président de la petite banque privée française Delubac. Mais il ne l'adresse pas directement à ce président, il l'envoie pour relecture à un simple administrateur de cette banque, devenu l'homme clé du dossier « Kazakhgate » : Jean-François Etienne des Rosaies.

A l'époque, Etienne Des Rosaies, un modeste préfet français hors cadre (c'est-à-dire sans affectation) passé par l'Elysée sous Nicolas Sarkozy, devenu conseiller de l'ombre et ami des puissants, entretient une relation amicale depuis des mois avec le milliardaire belge. Une amitié qu'il semble vouloir faire fructifier.

Etienne Des Rosaies a joué - sans succès - le lobbyiste zélé dans le cadre d'une tentative d'anoblissement de George Forrest auprès de la monarchie et des Affaires étrangères belges. Administrateur de Delubac et ami de Forrest, il s'est visiblement mis en tête de nouer un partenariat entre celle-ci et la banque BCDC. Si Forrest prend la plume pour s'adresser au président de Delubac via son ami Des Rosaies, c'est pour s'excuser de ne pas avoir donné suite à la proposition de rapprochement entre les deux.

« Malheureusement, la situation en RDC n'est pas toujours des plus faciles », soupire George Forrest dans sa missive. « Nous devons sans cesse nous battre pour éviter les interférences du pouvoir dans la gestion et l'organisation de la BCDC. En RDC, nous sommes la seule banque locale à respecter scrupuleusement toutes les règles de déontologie bancaire et de compliance telles que pratiquées en Europe. Il y a un an, le pouvoir, via la Banque centrale du Congo (BCC), a exigé que nous vendions 25 % de nos parts sur les 70 % que nous détenons dans la BCDC à une banque de leur choix. A ce jour, nous nous sommes opposés à cette instruction totalement illégale et contraire aux lois de la RDC », s'indigne le président de la BCDC. Dans la journée, Jean-François Etienne des Rosaies fera parvenir la lettre d'excuses de Forrest au président de la banque Delubac. Avec papier à en-tête du Groupe Forrest.

Ce courriel a été saisi par la justice et versé au dossier dit « Kazakhgate », une affaire à tiroirs entre la France, la Belgique et le Kazakhstan, toujours à l'instruction en France. *Le Soir* et Mediapart ont pu consulter ces documents, qui complètent de manière spectaculaire les révélations de Congo Hold-up.

En bout de course, le *deal* avec Kwanza ne verra jamais le jour. Malgré le versement de 2 millions de dollars sur un compte de Forrest. Selon des sources proches des négociations, confirmant le rapport de The Sentry, le rachat de la BCDC a échoué parce que Kwanza, qui devait financer l'opération grâce à un prêt de 70 millions de dollars (62 millions d'euros) auprès du fonds d'investissement Quantum Global, a finalement échoué à signer l'accord de financement avec ce fonds.

Le rachat de BCDC aurait-il capoté en raison d'un plan de financement bancal ? Le Groupe Forrest avance une autre explication : « Cette tentative de rachat des parts de M. George Arthur Forrest dans la BCDC a échoué car elle n'était pas conforme aux règles de compliance que ce dernier avait fixées. »

Une compensation par Sud Oil

Les « règles de compliance » laissent en effet à désirer. Les documents Congo Hold-up montrent que la somme de 2 millions versée sur le compte privé de George Forrest a été compensée moins de quinze jours plus tard - le 26 décembre 2014 - par un dépôt en *cash* sur le compte de Kwanza Capital par la société Sud Oil. Soit la « mère » des sociétés occultes du clan Kabila.

Restent des questions en suspens. Pourquoi Kwanza a-t-elle versé sa « garantie de 2 millions » sur un compte privé de George Forrest ? Surtout, le Belge a-t-il rendu cette garantie après l'échec des négociations ? Nous n'avons pas trouvé trace d'un virement en retour. Questionné précisément sur ces aspects, le Groupe Forrest nous a adressé une fin de non-recevoir, au motif que « le protocole de confidentialité établi avec Kwanza Capital ne nous permet ni de commenter, ni de nous exprimer sur les conditions de notre accord ».

Finalement, George Forrest a cédé ses parts de la BCDC en août 2020 à un groupe kenyan, Equity Group Holdings, pour près de 95 millions de dollars (80 millions d'euros). Le Belge aura résisté jusqu'au bout aux « interférences du pouvoir » congolais.

« Malheureusement, la situation en République démocratique du Congo n'est pas toujours des plus faciles », soupire George Forrest dans sa missive à la petite banque privée française Delubac.

© LE SOIR/MEDIAPART - BELGA

